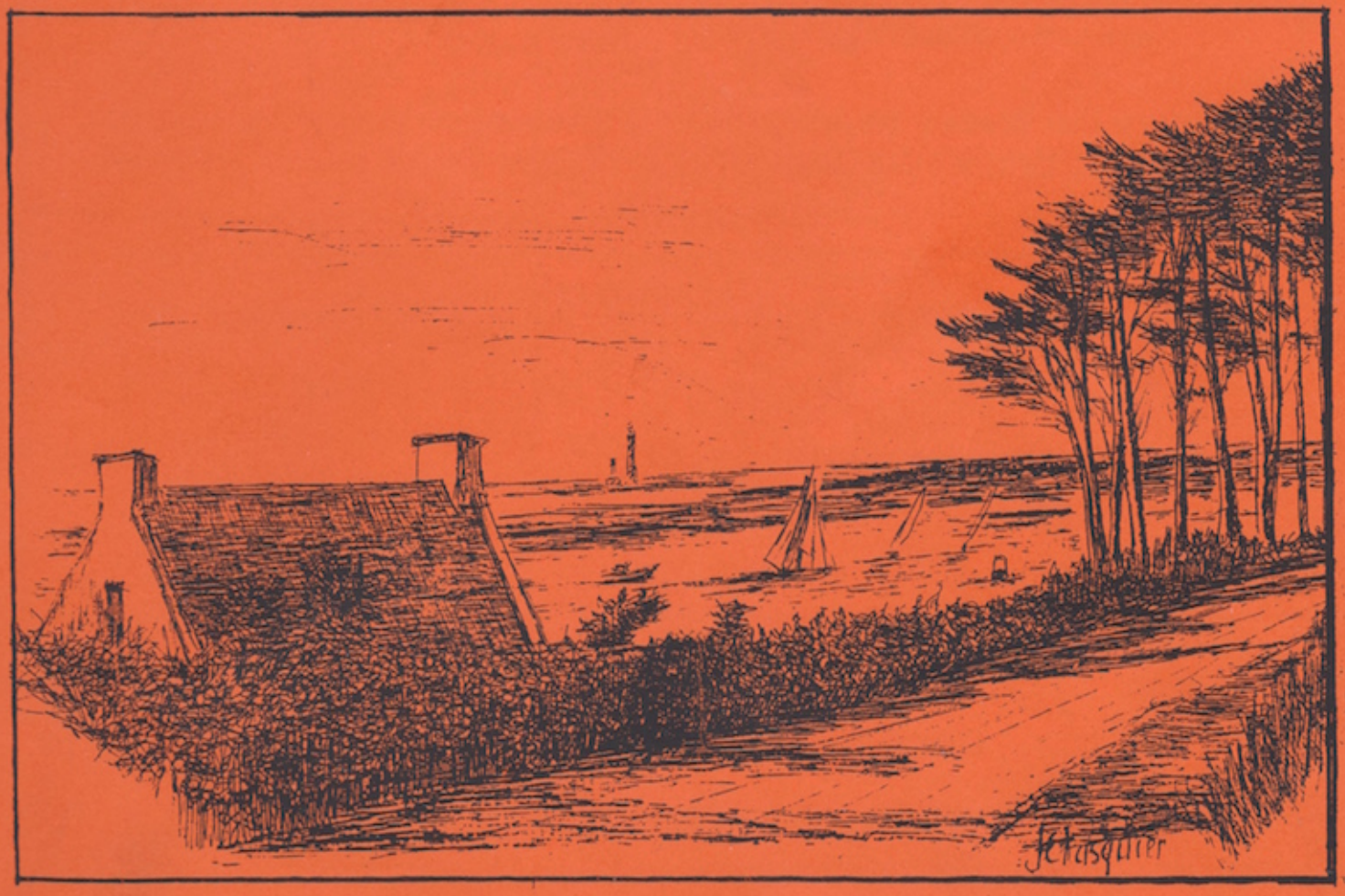
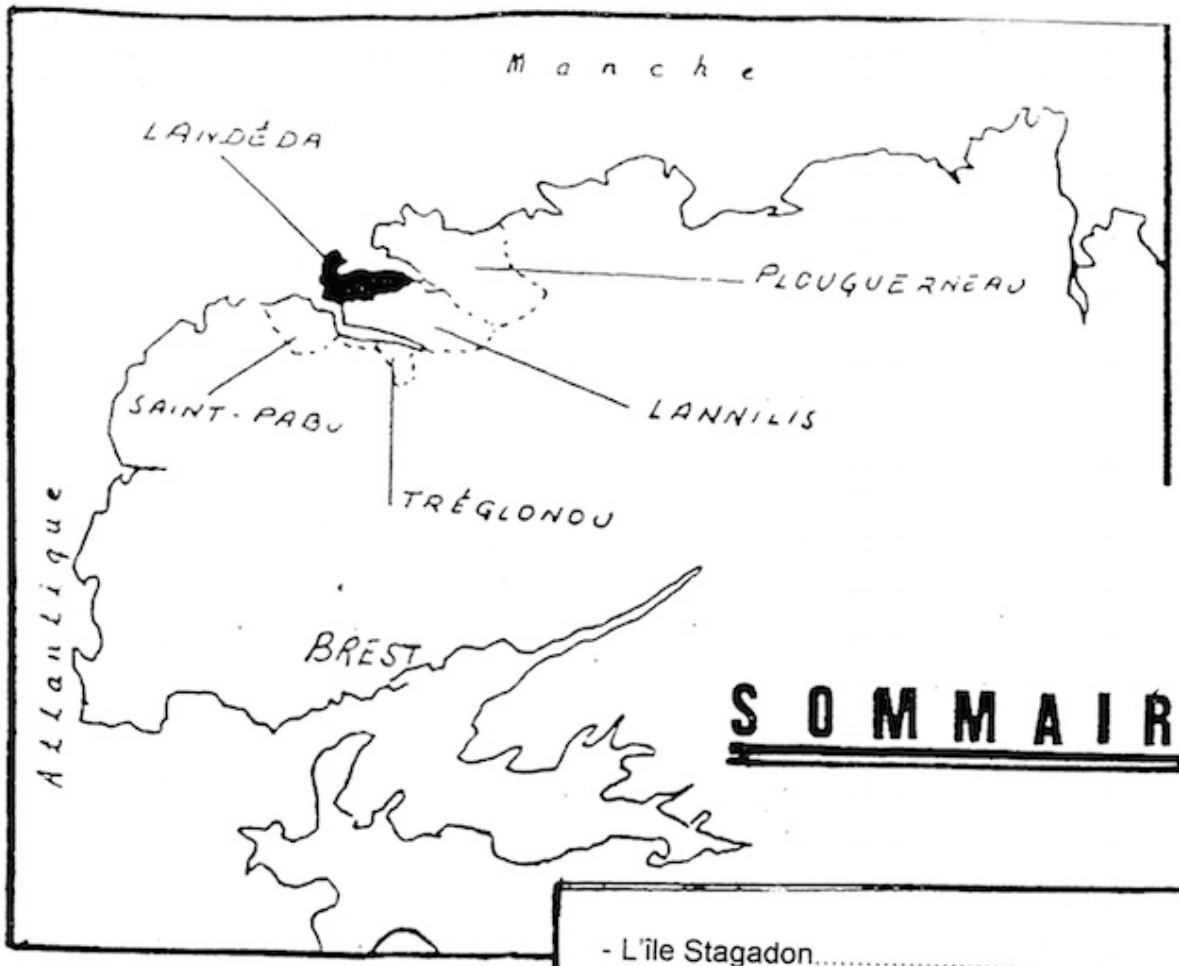
Les cahiers de Landeda



Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

18 è Année. N° **71** 15 F

septembre 2001



SOMMAIRE

- L'île Stagadon..... p. 3
- 21 Août 1943..... p. 15
- Dédicace..... p. 22
- Trophées des Associations..... p. 23
- Bravo les jeunes..... p. 30
- Les livres..... p. 31
- Publicité..... p. 2, 32

+ couverture

TOUTE REPRODUCTION (TEXTES, ILLUSTRATIONS) EST SOUMISE A L'AUTORISATION ECRITE DE L'AMICALE CULTURELLE

les cahiers de landeda

AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA
Siège : KERAVEL BROUENNOU
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

L'ILE STAGADON

OU

ENEZ STAGADENN

QUI SIGNIFIE :

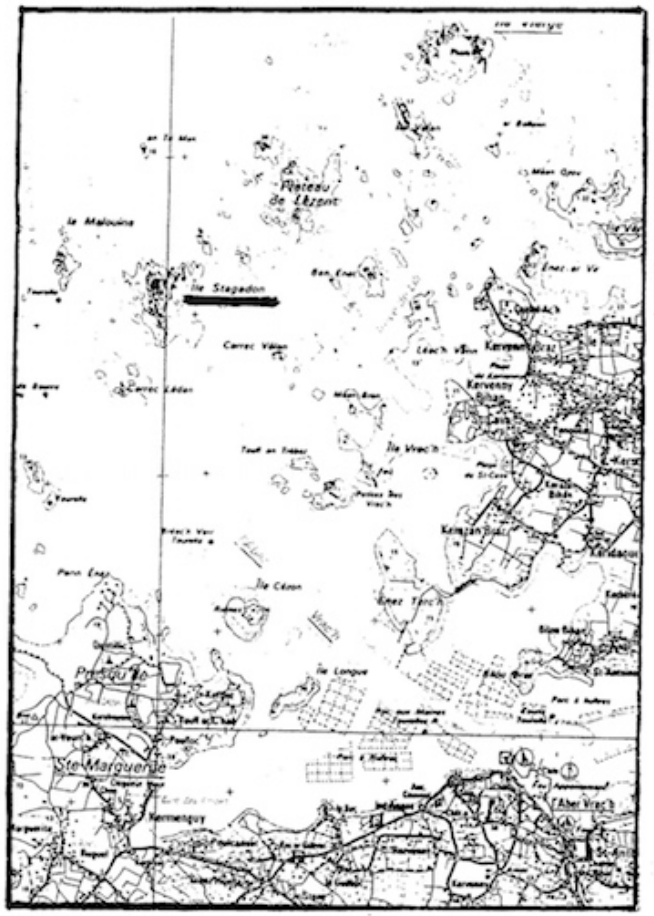
L'ILE RELIÉE AU CONTINENT

Les pages qui suivent sont extraites de l'étude d'Eric APPRIOU, passionné d'histoire profondément attaché à sa commune.

* * *

"Il est une île à l'embouchure de l'Aber-Wrac'h comme un joyau dans son écrin : STAGADON"

E. Appriou



L'île de Stagadon, située par 4°35' Ouest et 48°37'30" Nord, est la plus occidentale des îles de l'archipel de Lilia sur la commune de Plouguerneau. D'une superficie inférieure à 4 hectares et d'une altitude maximale de 10 mètres , cette île se présente comme une portion de terre basse encadrée par des blocs granitiques ruiniformes. Sa forme allongée, d'orientation Nord-Sud, explique le contraste extrêmement bien marqué entre la "côte sauvage" de l'île, faisant face au large, et la plage de Stagadon, faisant face à la terre et qui est considérée, à juste titre, comme l'une des plus belles plages du "Pays des Abers".

De nombreux murets de pierres sèches, en voie de démolition par absence d'entretien, délimitent un parcellaire très morcelé. De nombreux vestiges témoignent d'une activité goémonière (four à goémon, "ronds de pierres" pour le stockage du goémon déjà séché sur pelouse) et expliquent en partie la physionomie de l'aménagement insulaire. Un corps de ferme, en cours de rénovation, rappelle que l'exploitation agricole de l'île s'est poursuivie jusqu'à un passé récent.

Le caractère précontinental de l'île est souligné lors des basses-mers de marées de vives eaux (coef. >100) car on peut y accéder à pied par le large estran qui la relie à Lilia-Plouguerneau.

La multitude d'îlots rocheux, les bancs de sable, les champs d'algues de toutes sortes, les herbiers sur fonds sablonneux participent à la diversité des milieux et des espèces biologiques et font des abords de Stagadon un lieu de prédilection pour les pêcheurs et les cueilleurs d'algues.

Le chenal naturel constitué par l'Aber Wrac'h permet d'accéder à Stagadon depuis les ports de l'Aber-Wrac'h, de Perros en Plouguerneau, voire de Paluden sur la commune de Lannilis, et ce à toute heure de la marée.

Ce site, classé en tant que site des Abers par décret en date du 28 janvier 1982, est soumis à une pression croissante du fait de la multiplicité des intérêts qu'il suscite. Aussi, il semble urgent de se poser les questions relatives à une éventuelle protection de ce patrimoine historique et naturel.

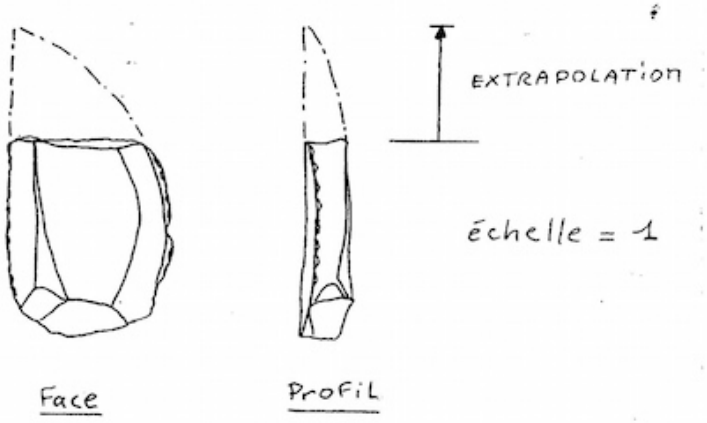


Tout d'abord, il me paraît important de rappeler la genèse de l'insularité de cette île précontinentale.

Genèse morphologique et éléments historiques

L'extrait de la carte marine du SHOM n° 7094 P met en évidence l'appartenance de Stagadon à la plate-forme littorale. Comme nous l'avons vu en présentation, l'île est accessible à "pied sec" lors des basses mers de grande marée. Or, le niveau de la mer est en phase transgressive depuis environ 15 000 ans, ce qui signifie que le niveau de la mer ne cesse de monter (avec quelques oscillations mineures). D'après André GUILCHER (Hérodote n° 37-38, 1985), *"Certaines (îles), comme Batz, n'ont dû être insularisées que depuis trois mille ans, avec des alternances îles-presqu'îles dues à des oscillations dans le cours de la transgression marine, transgression dite flandrienne. Les constructeurs de menhirs et de dolmens, les Celtes de l'âge de fer et même les Gallo-Romains ont vécu les derniers épisodes de la remontée des eaux marines et de la délimitation de ces îles"*.

Pour illustrer ces évolutions préhistoriques ou d'histoire ancienne, je dois vous faire part d'une découverte archéologique faite au cours d'une de mes visites sur le site : en inspectant la falaise meuble située à l'Ouest de l'île, j'ai découvert une lame de silex. L'aspect travaillé de cette pierre ne faisant aucun doute, je l'ai montré à Bernard Hallegouet, enseignant-chercheur de l'UBO, géographe passionné d'archéologie.



Croquis du silex taillé

D'après ses dires, cette lame, taillée dans du silex blond de Touraine (matériel importé), serait d'âge Néolithique et pourrait dater de 2000 à 4000 ans av. J.C. A cette époque, il ne fait aucun doute que la portion de terre qui forme aujourd'hui Stagadon était intégrée au continent. C'est bien plus récemment, pendant les trois derniers millénaires, que le statut de Stagadon a évolué d'une péninsularité (l'île n'étant éventuellement séparée du continent qu'aux pleines mers de vives eaux) à l'insularité quasi complète qui est la situation actuelle.

Cette évolution géomorphologique a sans doute induit des évolutions du mode d'utilisation du site (s'il y a eu utilisation voire occupation). Cependant, il n'existe à ma connaissance aucune source historique antérieure au 19ème siècle se rapportant à Stagadon.

L'ancien cadastre de la commune de Plouguerneau nous indique qu'en 1847 l'île appartient à Laurent Ogor, domicilié au Passage à Plouguerneau, en face de Paluden. L'unique parcelle constituée par l'ensemble de l'île (hors DPM[1]) est classée comme pâture (aucun autre élément ne vient confirmer cet usage de pâturage). Les 3 hectares 74 ares et 24 centiares de cette pâture de classe 1 sont soumis à un impôt de 44 francs et 91 centimes. Le plan cadastral ne stipule à cette date aucune surface bâtie sur l'île.

Le cadastre actuel renvoie une toute autre image de l'île. Le parcellaire, qui témoigne de la situation en 1941, est extrêmement morcelé et un ensemble de constructions apparaît sur le plan.

L'île est divisée en 18 parcelles de tailles et de formes très irrégulières. La plus petite de ces parcelles fait 1 are 60 centiares et la plus grande 57 ares 50 centiares. Ces parcelles sont classées en sol (celle qui porte la maison d'habitation), 7 parcelles classées en terre de catégorie quatre et 10 parcelles classées en landes de catégorie deux ou trois. D'un point de vue pédologique, la "terre" correspond à un sol brun plus ou moins épais alors que l'appellation "lande" se rapporte d'une part à un ranker de pelouse littorale (sol noir peu développé au N et N-W de l'île) et d'autre part à un substrat dunaire (au sud de l'île).

"Le "bâti" se présente sous la forme d'une habitation avec un "pen-ty" accolé au pignon nord-est, et d'une petite étable lui faisant face, située à une dizaine de mètres. L'espace délimité par ces constructions devait constituer la cour de ce qui a été une ferme traditionnelle.

En effet, en 1957, l'ensemble de l'île est exploité par M. Bellec originaire de Landéda. Il gère sa ferme, son île et son travail en paysan goémonier. Son cheval, sa charrette et son bateau constituent l'essentiel de son outil de travail. Il cultive de l'orge ou du blé et quelques légumes sur les parcelles qui le permettent. Deux ou trois vaches paissent la pelouse littorale et produisent un peu de lait. Quelques cochons et quelques volailles assurent un complément de production à cette petite exploitation agricole.

M. Bellec travaille aussi le goémon qu'il coupe et qu'il sèche avant d'aller le livrer à l'usine de traitement d'algues de l'Aber-Wrac'h, ce qui lui procure quelques numéraires. En effet, la taille de l'exploitation agricole fait qu'il ne peut pas en tirer grand bénéfice. La richesse de l'estran en coquillages et crustacés lui fournit un complément de ressources alimentaires sans doute loin d'être négligeable.

M. Bellec, sa femme et son fils, vivront sur l'île et dans le respect de ce mode de vie jusqu'au début des années 70. Ils furent les derniers habitants mais n'en étaient pas les propriétaires. En effet, des recherches réalisées aux archives cadastrales du Trésor Public m'ont permis de reconstituer l'historique des titres de propriété jusqu'en 1941. Il s'avère que, jusqu'à 1943, le propriétaire déclaré était la Société des Produits chimiques de l'Aber-Wrac'h. En 1943, c'est la Société Bretonne de Produits chimiques et Pharmaceutiques qui apparaît sur les registres. Depuis 1958 et jusqu'à ce jour, c'est M. Pierre Bergé qui s'acquitte de la taxe foncière se rapportant à Stagadon. C'est pourtant Bernard BUFFET, peintre, qui aurait acheté l'île en 1958 mais cet aspect de l'évolution de Stagadon sera traité dans une autre partie.

La genèse de l'aménagement de l'île, qui a eu lieu entre 1847 (1 parcelle pâturée) et 1941 (18 parcelles et un corps de ferme) devrait constituer l'essentiel du développement de ce chapitre. Malheureusement, l'absence de synthèse historique ne permet guère d'évoquer autre chose que des suppositions étayées par des témoignages partiels. Mais c'est sans doute un des intérêts principaux de cette étude que de mettre en évidence les lacunes historiques qui subsistent sur des modes de vie et des formes d'organisations sociales qui faisaient vivre nos semblables il y a moins d'un siècle. Les éléments de réponse existent, encore faut-il les rassembler pour redonner corps à cette réalité passée.

Peut-on dater l'âge du "bâti"

En l'absence de sources historiques tangibles, on ne peut que se livrer à des suppositions, celles-ci étant néanmoins fondées sur un "objet historique" indéniable. En effet, si l'on se réfère à la coutume qui consistait à glisser une pièce de monnaie dans le moellon frais des maisons en construction et si l'on admet que la pièce de cinq "centesimi" de 1862 (Victor Emmanuel II, 1/20ème de lire italienne) que j'ai trouvée entre deux pierres à proximité directe de la porte d'entrée du bâtiment principal répond à cette coutume, on peut dire que la maison est postérieure ou contemporaine à cette date (ceci ne peut toutefois constituer qu'une approximation insuffisante).

Peut-on expliquer le morcellement du parcellaire ?

Bien entendu, l'explosion de l'activité goémonière de la deuxième moitié du 19ème siècle explique de toute évidence l'intérêt particulier porté à ce territoire insulaire. Néanmoins, la

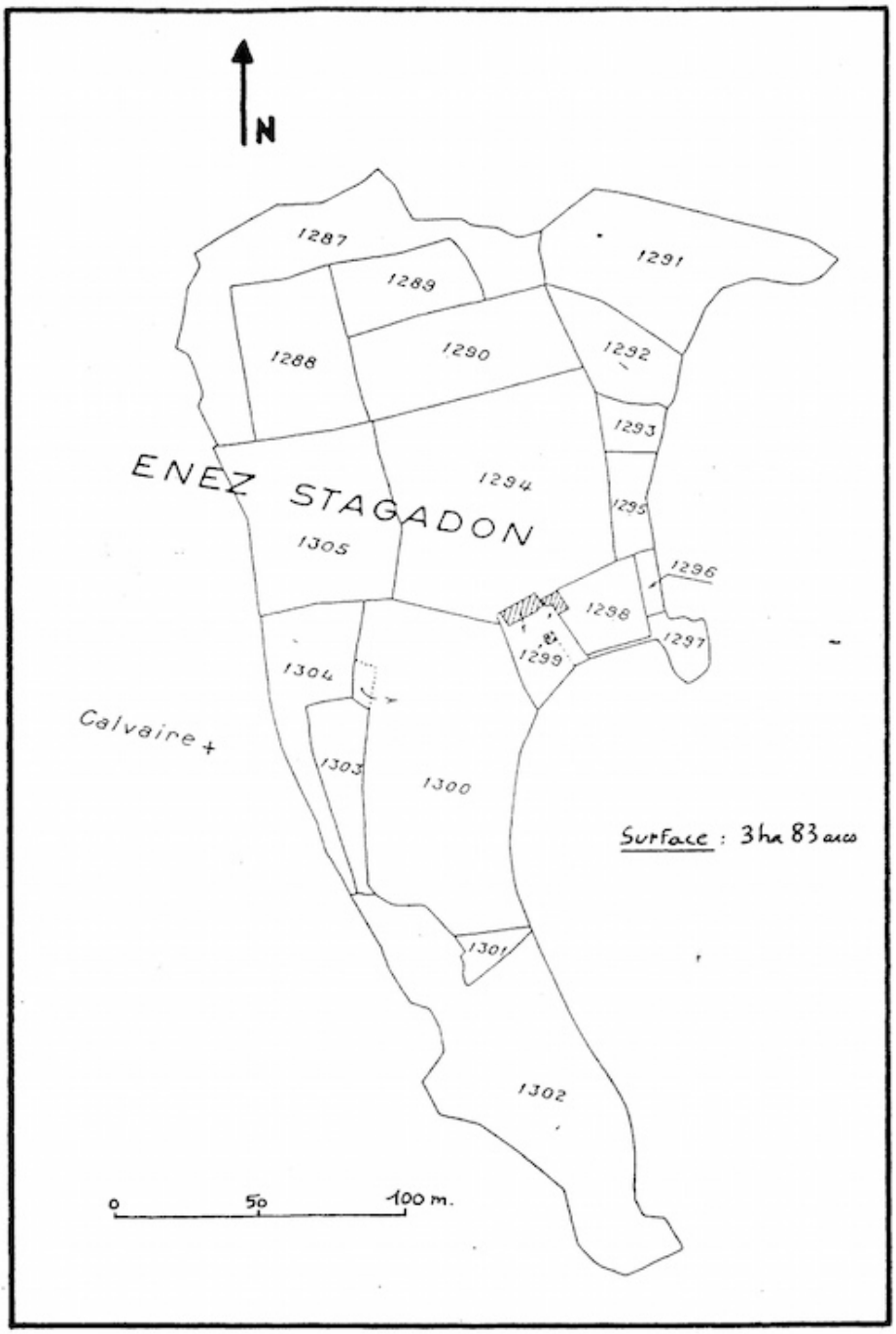
---

[1] DPM : Domaine public maritime

production agricole des parcelles, quand la qualité du sol le permettait, a dû être déterminante dans l'implantation du "bâti".

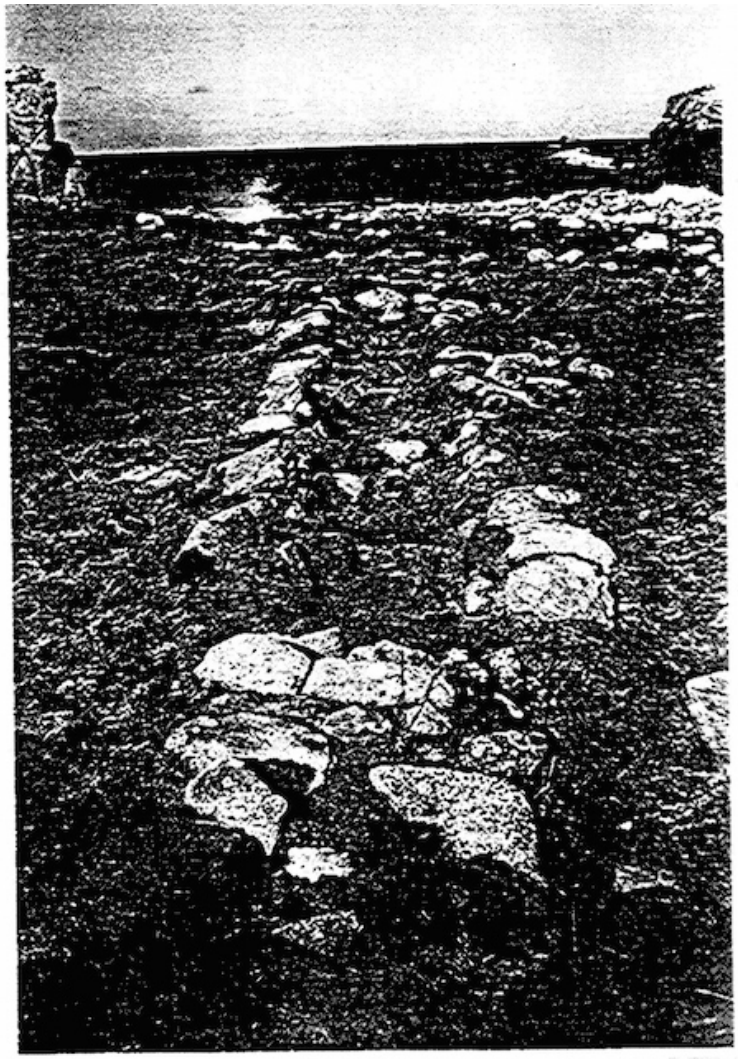
On peut remarquer à ce sujet qu'au vu du plan cadastral les parcelles d'une qualité de "terre 4" (qualité comparable à la plupart des champs ouverts des bordures littorales ou "mechous") totalisent une surface d'1 hectare 58 ares). De toute évidence, ces deux activités, traditionnellement complémentaires, sont à associer intimement dans l'élaboration de ce que l'on pourrait appeler le "finage insulaire". Il est de toute façon évident que le goémon a été largement marié à la terre sur toute la surface de l'île, d'une part sous forme d'amendement des terres arables et d'autre part sous forme de "litière végétale artificielle" pendant la saison de séchage.

Les vestiges de l'activité goémonière sont parfois remarquablement bien conservés. Le four à soude, situé au nord de l'île, ne nécessiterait guère plus qu'un curetage pour être remis en fonction.

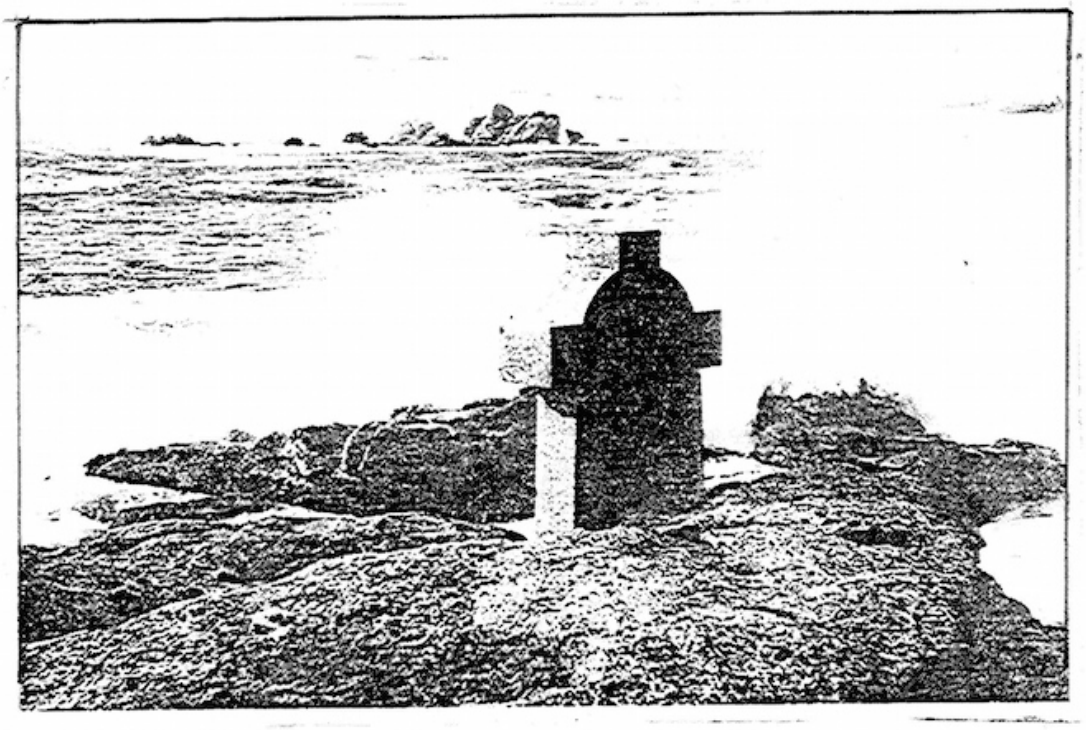


Extrait du Plan Cadastral
de la commune de Plouguerneau Section O1-

Les "ronds de pierres", qui servaient à ériger le goémon sec en tas en attendant le brûlage, parsèment toute la moitié Nord de l'île (on distingue encore une dizaine de ces accumulations de galets disposés en cercles grossiers de deux mètres de diamètre environ).



Le four à soude, situé au Nord de l'île, est remarquablement bien conservé et ne nécessiterait guère plus qu'un curetage pour être remis en fonction



Un calvaire a été érigé à l'Ouest de l'île. Il est dédié à la mémoire d'Eugène Deshayes (1883-1904) qui a fait naufrage sur la côte sauvage de l'île

La ronde des propriétaires

Comme il a été dit dans le chapitre précédent, le peintre Bernard Buffet a acheté Stagadon en 1958 (bien que son nom n'apparaisse pas sur les registres du Trésor). Cette acquisition lui a valu les honneurs de la presse régionale et parisienne. Plusieurs photographies ont immortalisé une des rares visites du déjà célèbre jeune artiste sur "son île". L'une d'entre elles montre même Buffet en compagnie de "son paysan" : M. Bellec.

Comme il a déjà été signalé, M. Bellec et sa famille occuperont l'île jusqu'aux années 70, sans être vraiment dérangés par le propriétaire.

Par le jeu des dons ou des ventes pour des sommes symboliques, l'île va passer successivement "entre les mains" de Yves Saint Laurent (haute couture et industrie de luxe) et de Pierre Bergé (ancien secrétaire de Bernard Buffet, directeur de l'Opéra Bastille jusqu'en 1993) avant d'être finalement donnée, en 1990, au Père Jaouen ou à l'association qu'il préside : l'AJD, association des Amis Jeudi Dimanche. Les modalités de passation définitive du titre de propriété ne sont apparemment pas encore arrêtées mais devraient déboucher prochainement selon les dire de Pierre Barberou, permanent de l'association en poste à Landéda.

Cette ronde des "propriétaires parisiens", portant peu d'intérêt à cette île du bout du monde, a sans doute permis à celle-ci de garder, jusqu'à présent, toute son intégrité et son authenticité. En effet, rien n'aurait empêché un éventuel propriétaire aménageur de transformer l'île en "résidence secondaire". La version "bétonnage" (exemple méditerranéen) comme la version "île-jardin" (exemple de l'Ile aux Moines dans le Golfe du Morbihan) auraient pu se concrétiser à la faveur des lacunes relatives au droit du sol qui étaient la réalité des années 60 à 80.

Depuis 1982, Stagadon a le statut de site classé. Pour autant, peut-on être assuré de la protection de ce patrimoine insulaire ?

Rien n'est moins sûr, comme il sera démontré plus loin.

L'essor du tourisme nautique

1960-1994

En guise d'introduction je citerai un extrait de l'étude d'impact réalisée dans le cadre du projet de port de plaisance à Perros (Plouguerneau) :

"Le Finistère est le département le plus maritime de France, le capital nautique du département est énorme (...). L'appropriation très ancienne des potentialités maritimes

permet d'expliquer qu'il y a déjà plus de cent ans que les activités nautiques de loisirs sont pratiquées par les Finistériens".

Le plan d'eau constitué par l'estuaire de l'Aber Wrac'h en fait un site privilégié pour la pratique des loisirs nautiques de toutes sortes. L'archipel de Lilia et Landéda, en plus de la situation d'abri qu'il procure, agrémente les promenades en bateau par sa beauté pittoresque et les possibilités d'escales insulaires. Au palmarès de la fréquentation, Stagadon arrive loin devant (si l'on exclut l'île Vierge dont le statut d'île phare et la liaison maritime régulière avec Lilia en font un cas à part). C'est même devenu une escale (voire une destination) incontournable pour beaucoup d'habitués. Ceci n'est pas sans poser problème au regard du nombre sans cesse croissant des adeptes de ces loisirs.

La voile sportive tout d'abord, qui était à l'origine un loisir estival pratiqué par quelques privilégiés, se démocratisa en 1964 à Landéda. Ultérieurement, l'UCPA s'implanta sur la commune en louant des locaux de l'école d'apprentissage maritime (EAM). En 1971, à la faveur de la création du terre plein du nouveau port pêche-plaisance de l'Aber-Wrac'h, naquit le Yacht Club de l'Aber-Wrac'h (YCA) ainsi que le Centre de Voile de Landéda (CVL). Il faut rappeler que le CNA était un club fonctionnant presque exclusivement en internat et drainant donc un public essentiellement étranger à la commune alors que le CVL se voulait, lui, un club d'ambition locale, fonctionnant exclusivement en externat. En 1980, l'UCPA construisit un centre de voile d'une capacité de110 places en internat à l'emplacement des ruines du CNA (qui était aussi l'ancienne gare ferroviaire).

La pêche-promenade s'est, dans le même temps, considérablement développée.

La forme de fréquentation principale générée par ce mode de loisir est le séjour en famille sur la plage de sable fin, articulé ou non autour d'un repas froid ou de grillades, et souvent agrémenté par une partie de pêche : pêche à pied sur l'estran, pose d'engins dormants, chasse sous-marine...etc. Certaines familles, surtout originaires de Landéda, ont adopté cette pratique estivale depuis plusieurs années et, force est de constater que le nombre de nouveaux amateurs augmente tous les ans.

Stagadon, site classé en péril

L'île de Stagadon a le statut de site classé depuis que le décret en date du 28 janvier 1982 concernant son classement a été promulgué. Pour définir ce statut de site classé, je citerai le Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement, publié sous la direction de Pierre Merlin et Françoise Choay, PUF éditeur :

"Il a (...) fallu attendre le 2 mai 1930 pour voir promulguer la loi relative à la protection de monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Le classement (...) sert à désigner légalement et à faire figurer sur des listes publiées au journal officiel afin de les protéger, les biens ainsi que les sites ayant statut de monument historique du patrimonial (...) dont la conservation présente du point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt public".

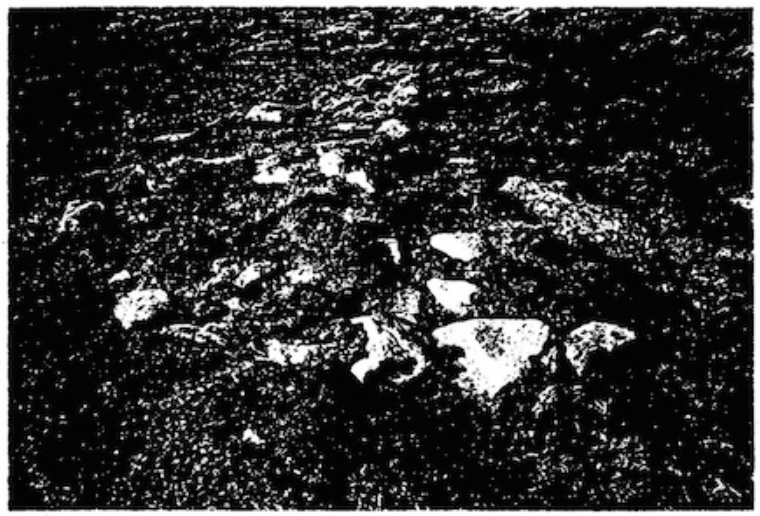
Le statut de site classé protège-t-il réellement des actions susceptibles de porter atteinte à ce patrimoine insulaire ? Rien n'est moins sûr au vu des aménagements récents qui ont été réalisés sur le site.

En ce qui concerne Stagadon, deux phases de travaux ont été réalisées depuis son classement. Le premier chantier, remontant à l'automne 1990, a consisté à consolider un pignon et refaire la charpente et la toiture de la maison d'habitation.

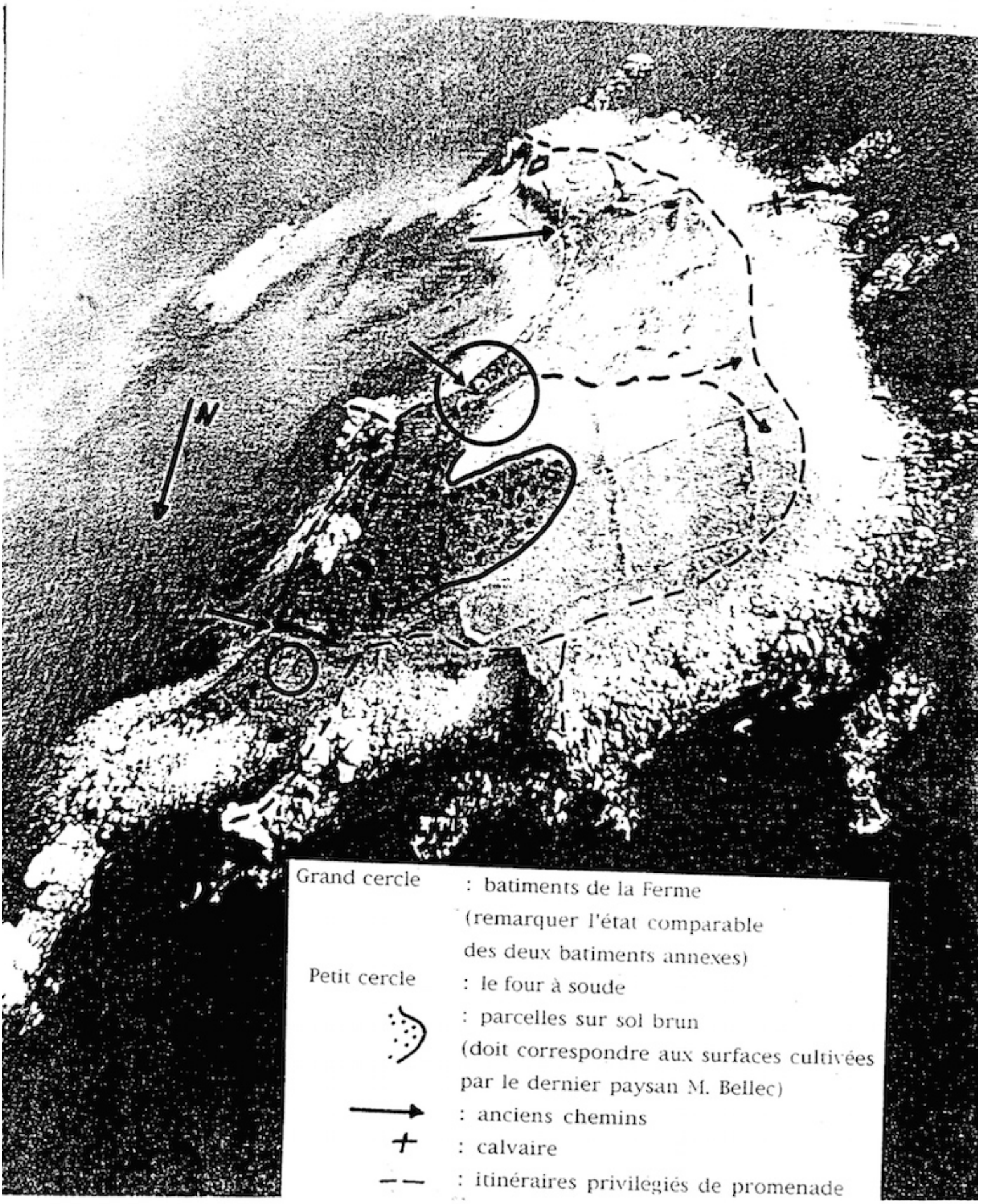
Le chantier de réfection semblait tout à fait justifié, surtout quand on se rappelle que le toit de la ferme était encore en place avant que des équipes de nettoyage de la marée noire provoquée par le naufrage de l'Amoco Cadix (16 mars 1978) ne s'en servent de bois de chauffage.

Un second chantier a été ouvert à l'automne 1993. Il a consisté (à l'aide d'un engin de terrassement amené sur l'île à l'occasion d'une basse mer de vive eau) à effectuer certains travaux dont la destruction de la petite étable.

Tout d'abord, en ce qui concerne les éléments du "bâti" qui ont été arasés, je voudrais signaler que les vestiges d'architecture ancienne gardent leur intérêt même à l'état de ruine. Il est inutile de citer les cas de "ruines de grand intérêt patrimonial" tant ils sont nombreux. Dans bien des cas d'ailleurs, une ruine bien entretenue réveille plus de sentiments historiques qu'un site restauré.



Les "ronds de pierres", qui servaient à ériger le goëmon sec en tas en attendant le brulage, parsèment toute le moitié Nord de l'île.



Grand cercle : batiments de la Ferme
(remarquer l'état comparable
des deux batiments annexes)

Petit cercle : le four à soude

: parcelles sur sol brun
(doit correspondre aux surfaces cultivées
par le dernier paysan M. Bellec)

: anciens chemins

: calvaire

: itinéraires privilegiés de promenade

Conclusion

Une citation d'Elisée Reclus, grand géographe du 19ème siècle, me semble plus que jamais appropriée pour exprimer les mises en garde qui font l'objet de ce dossier :

"Les peuples placés aujourd'hui par leur civilisation à l'avant-garde de l'humanité se préoccupent en général fort peu de l'embellissement de la nature. Beaucoup plus industriels qu'artistes, ils préfèrent la force à la beauté (...) Presque tous les hommes, acteurs et témoins de ces grandes entreprises, se laissent emporter par l'enivrement du travail et ne songent plus qu'à pétrir la Terre à leur image. Et pourtant, quand l'homme le veut, il sait aménager parfaitement la surface de la Terre, tout en laissant la grâce de ses paysages. La nature reste belle quand l'agriculteur intelligent cesse d'élever et de forcer comme au hasard les plantes les plus diverses sur un sol dont il ne connaît pas les propriétés, quand il comprend surtout que la Terre ne doit pas être violentée, et qu'il la consulte d'abord, en interroge les goûts et les préférences avant de lui confier ses cultures". ***Elisée Reclus, La Terre, T2, 1881***

Je dois préciser que ce travail n'est animé par aucune animosité contre quiconque. Je l'ai voulu le plus objectif et le plus complet possible. Cependant, comme vous vous en êtes sans doute rendu compte, je fais partie de ces gens qui portent à Stagadon un intérêt particulier forgé par le temps et la pratique quasi rituelle du site. Cette dimension symbolique de Stagadon est partagée par bon nombre de personnes qui ne manqueront pas de réagir avec vigueur à toute évolution dégradante de l'île.

Puisse cette étude faire réfléchir les différents acteurs potentiels sur un avenir noble pour Stagadon.



21 AOÛT 1943

Récit de Roger COZ

"Témoignage brut d'origine, simple et émouvant, où transparaît le patriotisme non spéculatif ; on reconnaît l'âme de la Résistance à l'état naturel"

Général René Omnès

F.N.F.L. – QUI CONNAÎT ENCORE CE SIGLE DÉSUET ?

C'était la "légende" inscrite sur le ruban de mon bonnet de marin entre 1943 et 1945.

Depuis près de 50 ans je casse les pieds de mon entourage en racontant les conditions dans lesquelles j'ai rallié les Forces Navales Françaises Libres la "petite marine à de Gaulle". Je me décide enfin à en écrire le récit pour apporter ma contribution aux "petites histoires de la guerre 39 45.

Le 24 août 1943, j'arrive à Patriotic School à Londres – Grand échalas de 18 ans, maigre comme un clou, je dois ressembler à Stan Laurel ayant endossé les vêtements de Oliver Hardy. Mon complet gris est fait pour un gros bonhomme, je suis coiffé d'un chapeau mou, mon faux col glisse et mon nœud papillon pendouille lamentablement. Fait plus grave, les chaussures qu'on m'a données sont de pointure 39 ou 40 alors que je chausse du 43.

Patriotic School est le centre de tri et de transit des personnes étrangères arrivant en Grande Bretagne à titre individuel. Dès mon arrivée, je suis entouré par des Français, presque tous des marins bretons. Je raconte mon équipée…

En effet, c'est tout seul que j'ai traversé la Manche dans sa plus grande largeur. Les marins chevronnés qui m'accueillent ne sont nullement impressionnés par ce qu'ils considèrent comme une action irréfléchie. Je suis un peu vexé. La petite taille de mon embarcation suscite des doutes sur mon expérience de marin. Ils ont pourtant, eux aussi, pris des risques… en fait plus grands que les miens.



Que s'est-il passé avant le 24 août 1943 ?

Fin juin, j'arrive à LANNILIS (25 km Nord de Brest) chez mes parents. Lycéen à Rennes, j'ai passé mon bac pour la 3ème fois et ne me fais aucune illusion sur le résultat : j'ai trois préoccupations essentielles : la guerre, le football, les filles. Il y a 6 mois que j'ai raté mon entrée dans la résistance intérieure. Je n'ai rempli que des missions mineures et, malgré tout, je suis obsédé par la peur d'une arrestation.

J'ai décidé de rallier l'Angleterre. Mon frère m'y a précédé dès juin 1940. Il n'a pas encore donné de nouvelles substantielles.



Lannilis est à 2 km de l'eau salée.

Après avoir étudié plusieurs formules, je décide d'utiliser, pour mon évasion, le petit bateau à voile que mon père a offert à ses fils en 1938. C'est un simple canot (dire canoTE) muni d'une misaine.

Je prépare mon expédition dans le plus grand secret. Mes parents ne se doutent de rien. Je ne veux entraîner aucun camarade dans l'aventure.

Mes sorties en mer sont de plus en plus lointaines. Je suis rassuré. Mon Courlis II se comporte bien, même dans les mers les plus grosses. Je suis en mesure d'en vider rapidement les paquets de mer importants. Je m'entraîne aussi à ramer pendant des heures quand le vent est absent.

Fin juillet je suis prêt. Il faut attendre le vent favorable. Pas de chance ! Il reste au Nord. Il fait très beau certes, mais devant faire "route plein Nord", je ne peux envisager de "louvoyer". J'attends donc une brise de Nord-Ouest, de l'Ouest ou, à la rigueur, du Sud-Ouest avec le risque de mauvais temps que cela suppose. Je partirai de nuit avec une attente dans la zone en amont des postes de contrôles allemands. La navigation est en effet strictement réglementée. Le propriétaire d'une embarcation, si petite soit-elle, reçoit une autorisation valable un mois et doit, à chaque sortie et au retour, se faire pointer.

Les sorties de nuit, ne sont autorisées qu'exceptionnellement aux seuls professionnels. J'ai prévu de me glisser le long de la rive opposée au poste de contrôle, aussi près que possible du bord et compte manœuvrer à la godille en profitant du courant.

Un incident perturbe mes prévisions. Le Cotre "Pierrot" a été volé et les Allemands ont décidé de requérir les propriétaires de bateaux qui devront, à tout de rôle, assurer une veille au port de l'Aber-Wrac'h et répondre des disparitions éventuelles d'embarcations. Je partirai donc de jour. La difficulté sera de transmettre à mon père, l'autorisation de naviguer pour qu'il assure le pointage au retour.

Le 21 août au matin, le vent est "venu au Sud-Ouest". Il faut partir. J'emballe "mes vivres" dans une toile cirée et remplis des bouteilles d'eau. Je file voir mon grand-père qui travaille dans les bois. Il a enterré un trophée : un énorme pavillon nazi, rectangle rouge avec cercle blanc et croix gammée. Le "torchon" pourra m'être utile. Je renonce à installer un taud[1] comme je l'avais envisagé dans le but de limiter le remplissage de ma coquille de noix.

---

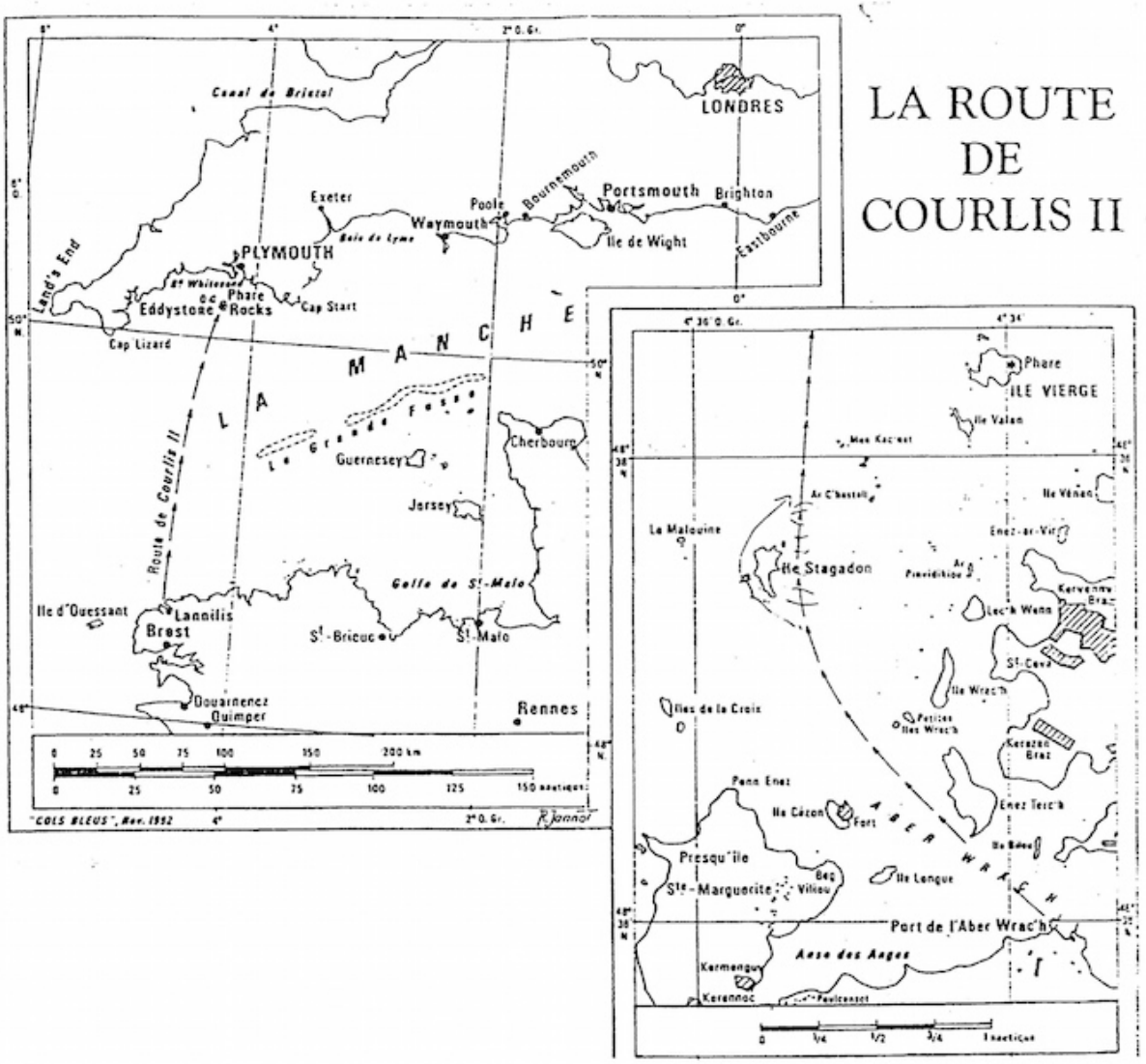
[1] Taud : abri formé d'une toile imperméable

Je donne rendez-vous à mon copain Mathieu (16 ans) sur la cale de l'Aber-Wrac'h, où s'opère le contrôle, sans lui dire la vérité.

Je quitte la maison vers 11 heures avec un "au revoir" banal à mes parents et descends au port. Je hisse la voile et en route pour de nombreuses bordées car le vent vient de face. J'ai le courant pour moi. Mauvais présage pourtant, une risée plus forte que les autres me surprend et le "Courlis" se couche dangereusement. J'arrive à la cale à l'heure du rendez-vous avec Mathieu.

Je lui explique les raisons de sa présence. Il est éberlué. Si le factionnaire allemand me pointe, je remettrai l'autorisation à Mathieu. Mon père se chargera de signaler le retour du "canoTE". Mathieu suffoque de plus en plus. Je réussis à faire admettre au G.A.S.T (garde-côte de la Wehrmacht) qu'il n'est pas nécessaire de me pointer "sorti". Je me rends seulement sur un îlot proche pour pêcher des vers.

Je m'exprime assez bien en allemand et les G.A.S.T sont relativement bien intégrés à l'Aber-Wrac'h. Je suis connu. Deux semaines plus tôt, je rentrais de mer au moment où des vedettes de la "LUFTWAFFE" étaient attaquées par des bombardiers anglais. Deux d'entre elles avaient été coulées et j'avais repêché trois membres des équipages. On m'avait remercié.



En route pour la 2ème partie du programme. Filant vent de travers, bâbord amure[2], cap sur le chenal, je croise un camarade de pêche. Il me demande : "tu vas là-bas ?" Je réponds par l'affirmative. "Là-bas" c'est notre base de pêche habituelle. Je me planque derrière l'Ile de Stagadon, au milieu des rochers et me couche dans le fond du "Courlis". Je suis à l'abri des vues du guetteur allemand qui veille du haut du phare de l'Ile Vierge, le plus haut de France.

La nuit venue, la brise a molli mais elle est encore utilisable. J' "envoie ma toile" et "route Nord". Je n'ai jamais navigué dans l'obscurité. La mer est phosphorescente comme je ne l'ai jamais vue. Je dispose de la boussole de mon père, sous-officier d'infanterie. Ce n'est pas l'idéal, mais je fais avec.

Dès les premières heures je parcours une bonne distance mais que se passe-t-il ? La lune est sur "mon bâbord". J'ai fait un demi-tour complet, j'ai dû m'assoupir. Je reprends mon cap initial. Le jour se lève, le vent aussi. Il y a déjà un fort clapot et la mer se "démonte" de plus en plus. Curieusement le mal de mer dont je souffrais dans la petite houle a disparu. Je suis "au portant". Il ne me reste plus qu'à diminuer ma voile. Je suis obligé de lâcher la barre – le Canote, très "ardent" se met "bout au vent" et je reçois un gros paquet de mer. C'est le premier. Je resterai longtemps trempé. Réussissant à prendre un ris, je remets en route à vitesse grand V. Malgré le vacarme de la mer, j'entends un bruit inquiétant. Deux Messerschmitt 109 passent à proximité au ras des flots. J'affale tout, et avec beaucoup de difficultés, je déploie l'emblème nazi, maintenant face aux lames qui se font de plus en plus hautes et me "coiffent" plusieurs fois. Je vide l'eau au plus vite mais capitule quand le "Courlis" se dresse presque tout droit. Je crains qu'il ne se retourne, quitte "la Cape" et mets "en fuite". Plusieurs fois je suis "capelé" par des masses d'eau énormes. La deuxième nuit est entamée dans ces conditions. J'essaye de vider l'eau au fur et à mesure. Ma boussole est tombée "dans les fonds". Amarré à mon banc et capelé d'une ceinture bricolée avec des morceaux de liège enfilés sur un orin, plusieurs fois je dis des prières et je fais des vœux (que je tiendrai presque). Je réussis à éviter que le "canote" chavire – et la nuit se passe… Je crois apercevoir des lueurs loin devant moi : peut-être le phare d'Eddystone (Sud Plymouth), le but à atteindre – Hallucination ? Je doute en effet qu'en pleine guerre les phares soient allumés.

L'aube pointe son nez. Sur mon tribord, c'est bon –Je suis "en fuite" depuis au moins 15 heures. Engourdi par le froid, j'ai les jambes dans l'eau et suis trempé comme une soupe. Je n'ai pas encore touché à mes biscuits mais je n'ai pas faim. Le vent a diminué –la mer paraît maniable – Je vide mon bateau complètement et ce faisant retrouve ma boussole. J'envoie ma misaine avec un ris et pour éviter de doubler "Land's End" en cas de dérive, je fais Cap au Nord-Est. Le temps s'améliore rapidement. Un léger soleil me réchauffe un peu. Je largue

[2] amure : cordage établissant au vent le coin d'une basse voile

mon ris et le "Courlis" fonce dans un clapot raisonnable. La gîte est importante. Je serais presque heureux si je ne pensais à mes parents dont l'inquiétude doit être insupportable. Je pense surtout aux risques de représailles à leur encontre.

Une ou deux heures passent.

Je crois apercevoir des points blancs dans le ciel, droit devant moi. J'entends un roulement comme celui d'une canonnade. Je vois à nouveau des goélands et j'aperçois un phare. Je crois identifier Eddystone Rock.

Tout se précise. Les points blancs sont des ballons de protection antiaérienne. Il s'agit donc d'un grand port, sans doute Plymouth. Je vois maintenant la Côte. Toujours aucun bateau ! Mais si ! Entre Eddystone et la terre, c'est un chalutier qui fait route à l'Ouest. Et si c'était un allemand ? Je me suis peut-être complètement perdu. Je m'approche. Personne ne me prête attention. Il y a un canon, un homme. Il est coiffé d'un béret, apparemment celui de la Royal Navy.

A la mer, les marins allemands portent un calot bleu qui a un peu le même aspect. Je ne suis rassuré que lorsque je distingue le "White Ensign" de la marine militaire britannique. J'agite mon ciré. Le chalutier stoppe. A ma corne ne flotte qu'un "guidon" jaune. Le pavillon tricolore a disparu dans la tourmente. J'accoste H.M.S INCHGOWER – Where do you come from ? – I am french, I come from britany. Bien accueilli notamment par le "skipper", un vieux marin pêcheur réserviste, je quitte mes hardes toutes blanches de sel et souillées par... des tas de choses. Le skipper me prête une tenue. On m'offre à manger, à boire et à fumer. Les marins viennent à tour de rôle voir la "bête curieuse". Tous ont un mot gentil. H.M.S INCHGOWER drague les mines devant les passes de Plymouth. Il traîne aussi un chalut à poissons. J'assiste à plusieurs "levées". La pêche est très bonne. En fin d'après-midi, à peine arrivés au mouillage, nous sommes accostés par une vedette et un officier de l'armée de terre m'emmène avec lui. Je lance un dernier regard au "Courlis II". Je le reverrai au cours d'un passage dans le coin et il me sera rendu après la guerre.

Nous sommes le 23 août. Mon aventure est terminée. Je n'ai mis que 50 heures pour traverser.

Le 24 août on m'habille. Me voilà déguisé en "Stan Laurel". Un fonctionnaire de police en civil me prend en charge. Train pour Londres, puis taxi pour "Patriotic School". De passage en bord de mer, Weymouth je crois, je vois des petits bateaux de guerre arborant les 3 couleurs françaises. Je pleure d'émotion.

Après "Patriotic School", tout se passe rapidement. Je m'engage dans les Forces Navales et rencontre mon frère. Après une formation accélérée j'embarque sur une frégate toute neuve.

Je vais passer deux années les plus exaltantes de ma vie. Je connais l'amitié avec de vrais hommes. J'oublie veulerie, lâcheté, honte. J'ai la joie de PARTICIPER. Je ne subis plus.



Mon cœur se gonfle à craquer de joie et de fierté le 5 juin 1944 au soir, quand nous faisons route vers la Normandie où nous arrivons le 6, au lever du jour.

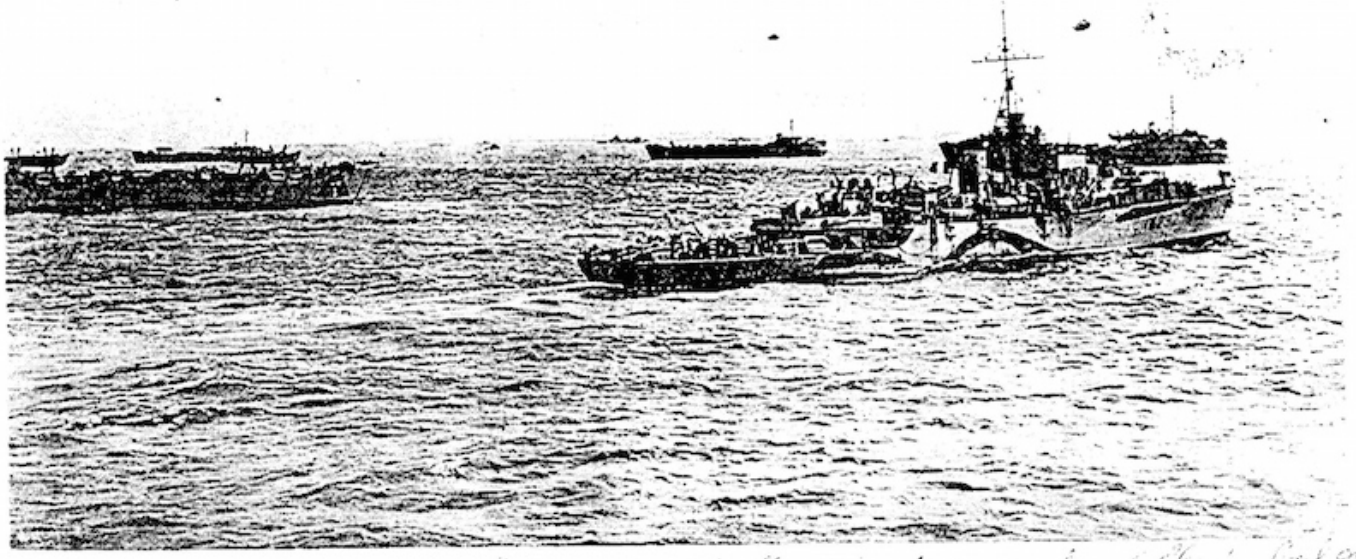
Jusqu'au 20 juin nous effectuons d'incessantes escortes entre l'Angleterre et la France dont la libération a commencé.

Au cours des veilles et des postes de combat je pense, avec une immense pitié aux lycéens et étudiants "raisonnables" qui continuent à "préparer leur avenir" pendant que des jeunes étrangers combattent et meurent pour les libérer.

J'ai la "trouille" le 20 juin vers 12 heures, (l'équipage est "à la soupe"), quand une mine explose à l'arrière de la frégate.

Je me dis que je vais me trouver à nouveau "à la patouille". Mais non, le bateau, désemparé, est pris en remorque et ramené à Portsmouth.

Je fais l'expérience du service sur les navires de "sa Majesté" et, à l'occasion, apprécie à terre le charme des Anglaises et des Ecossaises.



la Frégate FNFL "La SURPRISE" s Côtes Normandes / Baie de Seine entre le 6 et le 20 juin 1944

Je quitte la marine en novembre 1945. J'ai 20 ans. Fier de mes trois galons rouges de Quartier-maître de 1ère classe, je reçois un certificat de bonne conduite (mention exemplaire), 1 000 francs et un... bon de tabac.

Je "rame" dans le civil pendant sept ans. Mes qualités de gardien de but me procurent des emplois.

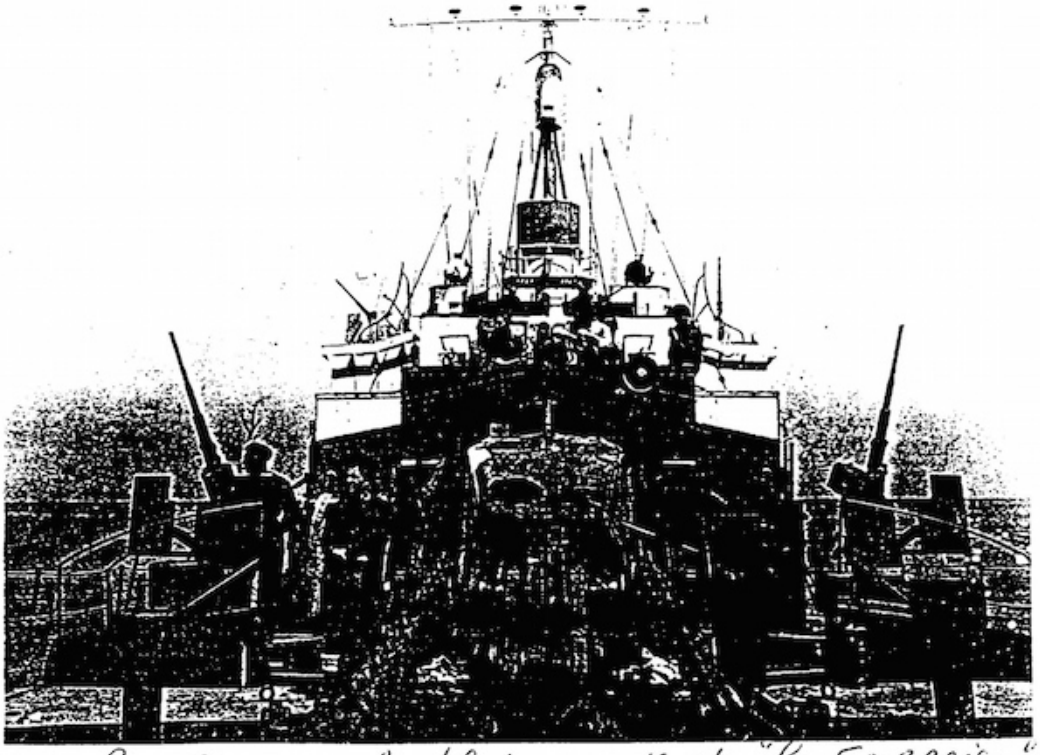
Devenu sans doute "raisonnable", je rejoins la Gendarmerie où, pendant 28 ans, je suis (presque) toujours bien dans ma peau.

Un étonnement cependant : à la suite d'un très bon stage d'élève-gendarme, je suis classé 2ème classe de la compagnie, quand les bonifications pour faits de guerre interviennent, je me retrouve à la 4ème place. Je raconte "ma guerre"... : "CELA NE COMPTE PAS".

Cela a compté au moins une fois : un chef, particulièrement bienveillant, m'a désigné pour présenter le stand de la Gendarmerie au salon nautique de Londres. Mission aussi exceptionnelle qu'agréable dont je garde un souvenir ému.

Un dernier mot au sujet de mon "escapade". Je réfute le terme d'exploit que je trouve exagéré. Je réfute aussi celui d'inconscience qui m'a tant blessé venant de gens "raisonnables".

Je trouve qu'il y a eu beaucoup trop de "GENS RAISONNABLES" entre 1939 et 1945.



Matelot Rop. Co2 sur la plage avant de "la SURPRISE". stoppée près des Côtes Normandes - (entre 6 et 20/6/44)

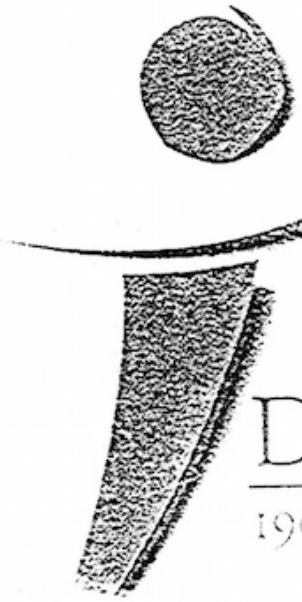
DÉDICACE

Conjuguer le verbe aimer
Et atteindre ainsi l'acmé[1]
Du seul sentiment suprême
Lui redire toujours je t'aime.
Si quelqu'un veut me m'interdire
Qu'il se lève et ose le dire
Sans fausses idées sans complexe
Je dirai que l'amour sans sexe
En frappant d'un coup si tranchant
Mon cœur, bouleversa mon sang.
Indifférent à ce désordre
Je me remets tout à ses ordres.
Elle hante mes jours et mes nuits
Dans le passé, à l'infini
Toujours elle monte la garde
Et sans cesse je la regarde.
Cet amour sans plus de pitié
Doit se fondre en amitié
Inconsciemment irréfléchi
Il est inscrit toute la vie
Je crois qu'un beau jour à la fin
Mon destin est écrit enfin
Je rencontrerai je le crois
Cette félicité en croix
Sur le long chemin du bonheur
Ainsi ma conscience et mon cœur
Se regarderont l'un l'autre
Unis comme de bons apôtres.
Elle toujours présente je m'excuse
Jamais elle ne fut une excuse
Cette enfant devenue adulte
Découvre la vie les soucis
Image encensée d'un culte
Elle est ma foi à la vie
Quand par delà sur son bateau
Elle comprendra il fera beau
Il fera très beau

Paul-Louis Appriou

[1] Acmé : période de la plus grande intensité

100 ans d'associations



LES TROPHÉES DES ASSOCIATIONS

1901 - 2001. CENT ANS DE VIE ASSOCIATIVE

HISTORIQUE

Le droit d'association est reconnu pour la première fois par une loi d'août 1790 qui permet aux citoyens de former entre eux des sociétés libres. Mais, très vite, la puissance publique tente de restreindre cette liberté : dès 1791 avec la Loi Le Chapelier qui interdit aux membres d'un même métier de se rassembler, puis en 1810 avec le code pénal napoléonien (art. 291) qui prohibe toute association non autorisée de plus de vingt personnes.
La Révolution de 1848 consacre à son tour la liberté d'association, mais de manière éphémère puisque l'article 291 du code pénal est rétabli en 1852.
Les choses s'accélèrent avec la chute de l'Empire. En 1871, les députés Tolain, Locroy et autres déposent une proposition de loi destinée à abroger toute législation restrictive de la liberté d'association. 33 projets, contre-projets et rapports suivront avant d'aboutir au vote de la loi le 1er juillet 1901.
En tête de ce combat : Pierre Waldeck-Rousseau. Avocat et militant républicain, deux fois ministre de l'Intérieur, l'homme est reconnu comme le père fondateur d'autres grandes lois : liberté des syndicats en 1884, loi relative aux sociétés de secours mutuels en 1898. Autant de textes qui, avec ceux relatifs à la gratuité et au caractère obligatoire de l'instruction primaire, la laïcité de l'enseignement, la liberté de la presse et de réunion, ainsi que le droit au divorce, ont fondé les institutions et les principes républicains de notre pays.
Depuis, la loi 1901 n'a pas subi de remaniements.
Seules ombres au tableau : les discriminations à l'encontre des étrangers, introduites en 1939 (il s'agissait alors de limiter les ligues fascistes), qui n'ont été abrogées qu'en 1981, ou le vote en 1971 du projet de loi Marcellin qui entendait soumettre les associations à autorisation préalable.
Ce dernier fut censuré par le Conseil constitutionnel qui, par là même, éleva la notion de liberté d'association au rang de valeur constitutionnelle, la garantissant ainsi très solidement.

S. B.

Valeurs Mutualistes n°212 juillet 2001

Trophée des associations

Dix associations ont présenté leur dossier au trophée des associations, organisé par le Crédit agricole dans le cadre du centenaire de la loi du 1er juillet 1901. Trois thèmes étaient en jeu et un jury a procédé au classement.

Samedi matin, à la mairie, le palmarès a été officiellement présenté. La crèche Tamm-ha-Tamm de Plouguerneau a été choisie pour son action sociale et solidaire; l'Amicale culturelle de Landéda pour son travail dans l'éducation, la culture et le patrimoine; le Vélo-Club de Lannilis pour le sport et les animations.

Tamm-ha-Tamm, installée dans ses nouveaux locaux, a demandé à un artiste local de réaliser une fresque sur le milieu marin lisible par les enfants.

L'amicale culturelle œuvre depuis 18 ans à l'édition des « Cahiers de Landéda », une mine d'or pour tous ceux qui cherchent des informations sur l'histoire locale. L'association, qui fonctionne sans subvention, compte faire profiter le patrimoine local de ce prix. « Ce chèque sera utilisé à l'embellissement des chapelles par la commune », précisait Jacques Michel, le fondateur.



Les équipes de Tamm-ha-Tamm, l'Amicale culturelle de Landéda, du Vélo-club de Lannilis en compagnie des organisateurs du trophée des associations.

Le Vélo-Club rassemble des cyclotouristes de Lannilis, Landéda et Tréglonou et organise chaque année un brevet au profit de l'école des chiens guides d'aveugles.

Le super-trophée récompensait, parmi les trois associations primées, celle qui représentait le plus l'esprit de la loi de 1901 : c'est le Vélo-Club qui l'a reçu.

Chacune des structures s'est vue remettre un chèque de 2.000 F. Le super-trophée apportait en complément la même somme. Le Vélo-Club pourra se présenter au concours régional.

Tél: 6 Juillet 2001

CRÉDIT AGRICOLE

B. P. F. 2.000F00

PAYEZ CONTRE CE CHÈQUE NON ENDOSSABLE
sauf au profit d'une banque, ou d'un organisme visé par la Loi

Deux Mille Francs —

À AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA

À LANNILIS le 30.06.2001

PAYABLE À
LANNILIS

N° chèque

N° compte

Signature

NOTRE DOSSIER

AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA

Création : Journal Officiel du 8 janvier 1984

-=oOo=-

▶ L'ARGENT ◀

Notre philosophie : s'autofinancer et servir

AUCUNE SUBVENTION

RECETTES

Elles proviennent :

1. de la vente d'un autocollant
2. des cotisations
3. des annonceurs
4. des entrées aux foires *« Antiquités »* et *« Puces »*
5. de la vente des « Cahiers de Landéda »
6. de la vente de l'ouvrage « Landéda, mon Village ».

DONS

A caractère culturel, humain et social.

Total : 110.387 FF

AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA

Création : Journal Officiel du 8 janvier 1984

-=oOo=-

▶ SES ACTIVITES ◀

- Création des *« Cahiers de Landéda »* en 1984
- Création de la bibliothèque municipale
- Création d'une section « scrabble »
- Participation au salon d'histoire locale de Quimper
- Foire aux antiquités en 1986 et 1987
- Foire aux puces de 1988 à 2000
  Avec :
  - battage à l'ancienne
  - Musique bretonne
  - Stand des vins d'Alsace
  - Crêpes et huîtres
- Salon des Abers - artistes locaux tous les deux ans
- Concert avec chorale à l'Eglise (gratuit) tous les deux ans
- Foire aux cartes postales et vieux papiers avec les cartophiles du Finistère tous les ans (gratuit)
- Participation à Abers 2000 *« les écrivains à la hune »*
- Edition de l'ouvrage *« Landéda mon Village »*
- Organisation de sorties culturelles
- Organisation de voyages culturels
- Rôle social

AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA

Création : Journal Officiel du 8 janvier 1984

-=oOo=-

▶ SORTIES CULTURELLES ◀

1984	LE TREGOR Kergrist, La Roche-Jagu, Tonquédec, Rosambo
1985	TREGUIER et BREHAT Paimpol, Ploubazlanec LA BRETAGNE INTERIEURE Josselin, Pontivy, Guerlédan
1986	LA CORNOUAILLE Quimper, Concarneau, Pont-Aven
1987	SAINT-MALO Combourg, Fort la Latte LE PAYS BIGOUDEN Tronöen, Saint-Guénolé, Notre Dame de la Joie, Kérazan
1988	LE PAYS DE MORLAIX Ploujean, Barnénez, Saint Jean du Doigt
1989	LE GOLFE DU MORBIHAN Locmariaquer, Carnac, Quiberon
1990	LORIENT La base sous-marine, Port-Louis
1991	LE HAUT LEON Tronjoly, Maillé, Kérouzéré LA COTE DE GRANIT ROSE Pleumeur-Bodou, Trébeurden, Ploumanach, les Sept Iles
1992	LES LANDES DE LANVAUX Elven, Rochefort en Terre, Saint Marcel

.../...

1994	LE CAP SIZUN Notre-Dame de Kérinec, Pont-Croix, Pointe du Van
1995	BELLE ILE La Côte Sauvage, La citadelle
1996	LES COTES D'ARMOR Quintin, Guingamp, le Ménez Bré
1997	LA RANCE Dinard, remontée de la Rance, Dinan
1999	TRIEUX Paimpol, Remontée du Trieux, Pontrieux, Beauport
2000	LE PAYS DE LORIENT Visite du « VICTOR PLEVEN », Hennebont, Poul Fétan Reporté en 2001 (grève, barrages sur les routes)

▶ LES VOYAGES ◀

- LE PERIGORD
- LE MAROC (les villes impériales)
- LA TUNISIE (grand tour)
- LE MAROC (le grand sud)
- PARIS
- LA TURQUIE (circuit)
- LE CANADA
- REVOIR PARIS
- LA SICILE
- LA CRETE
- SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE
- MALTE

ACTION CULTURELLE, SOCIALE, HUMANITAIRE

ANNEES	BENEFICIAIRES	SOMMES
1985	Bibliothèque municipale	1.400,00 FF
	Blason (Mme ROUE)	287,00 FF
1986	Comité de jumelage	16.000,00 FF
	S .N.S.M.	3.500,00 FF
1987	Club de scrabble	1.000,00 FF
	Club de scrabble	1.500,00 FF
	Comité de jumelage	5.000,00 FF
1988	Bibliothèque municipale	5.000,00 FF
	Achat livres Leclerc	300,00 FF
	Club de scrabble	1.500,00 FF
	Bibliothèque municipale	5.000,00 FF
	Ecole privée	2.500,00 FF
	Croix-Rouge (Arménie)	1.000,00 FF
1989	Téléthon	1.000,00 FF
	Ecole publique	2.500,00 FF
1990	J-L LE GOFF (blason)	1.000,00 FF
1991	Bibliothèqe municipale	4.500,00 FF
1993	Madame MARZIOU (naufrage)	3.000,00 FF
	Abbé PIERRE	5.000,00 FF
	Comité du souvenir	1.000,00 FF
1994	Comité du souvenir	4.000,00 FF
	S.N.S.M.	2.500,00 FF
	Bibliothèque municipale	2.500,00 FF
	Secours populaire	2.500,00 FF
1996	Télévision maison de retraite	3.800,00 FF
	Bibliothèque municipale	1.000,00 FF
	Ecole publique	1.500,00 FF
1997	S.N.S.M.	1.500,00 FF
	Secours catholique	2.500,00 FF
	Bibliothèque municipale	2.000,00 FF
	Mme LE GOFF (Narvik)	2.000,00 FF
	Mme MOAL (Narvik)	2.000,00 FF
	Maison de retraite	600,00 FF
1998	Bibliothèque municipale	2.000,00 FF
	S.N.S.M.	1.000,00 FF
	C.C.A.S. Ploudalmézeau	1.000,00 FF
1999	Bibliothèque municipale	2.000,00 FF
	C.C.A.S.	1.000,00 FF
	S.N.S.M.	1.000,00 FF
2000	C.C.A.S.	1.000,00 FF
	Bibliothèque municipale	2.000,00 FF
	S.N.S.M.	1.000,00 FF
2001	Association sémaphore	2.000,00 FF
	S.N.S.M.	2.000,00 FF
	Bibliothèque municipale	2.000,00 FF
	C.C.A.S.	2.000,00 FF

bravo les jeunes !!

Gymnastique rythmique : les championnes de France médaillées de la commune



Lizig Le Goff et Justine Axcel, jeunes championnes de France de gymnastique rytmique en compagnie de Malou Souloumiac, leur entra^neur, ont reçu la médaille de la commune des mains du maire, Christian Tréguer,en présence de Marie-Louise Bihannic, adjointe chargée des sports.

Le gala annuel de l'association Gym danse-tonic, qui s'est tenu vendredi dernier, était très attendu par les habitants de Landéda et de la région. Elégance et souplesse résumaient la prestation des jeunes sportives, dont la précision soulignait le travail effectué. Elles ont fait découvrir leur savoir-faire au ruban, au cerceau, à la massue.

Au début du gala, le maire, Christian Tréguer, et l'adjointe aux sports, Marie-Louise Bihannic, avaient tenu à honorer les deux jeunes championnes de France, Justine Axcel et Lizig Le Goff, qui sont revenues de Montpellier avec le titre, il y a quelques semaines. Elles ont reçu la médaille d'or de la commune, ainsi que Malou Souloumiac, qui assure leur entraînement.

Tél. 5 Juillet 2001